## Réunion Section 30 Surfaces continentales et interfaces (InEE-INSU) 30/09/2016

Patricia Bentoza est l'élue SNTRS-CGT de la section et rédactrice de ce compte rendu.

Nous avons été reçus en amphi, présentation par Mme Anne Peyroche, DGDS.

Les membres des sections rattachées à INSU et à l'InEE ont été conviés à retrouver leur directrice d'institut dans des salles distinctes, pour des questions de calendrier, nous a-t-on dit. J'ai rejoint la directrice de l'InEE, Stéphanie Thiebault. Des informations complémentaires ont été apportées sur le fonctionnement et le rôle des sections et le lien avec l'institut.

Stéphanie Thiebault rappelle que l'InEE est un jeune Institut créé en 2009, issu des sciences de la vie, des sciences humaines et sociales et des sciences de la terre. C'est un institut interdisciplinaire. Et rappelle l'importance de l'écologie « globale ».

Elle indique que lors de chaque session, les directions des instituts sont invitées à dialoguer avec les membres de la section et que les DAS sont invités à la demande des sections.

Elle demande de faire très attention au compte-rendu intersyndical notamment en ce qui concerne les « avis réservés » émis sur les chercheurs. Il est recommandé de ne pas indiquer le nom de l'Unité mais d'indiquer le nombre d'avis réservés sur l'ensemble des unités de la section afin de ne pas cibler les chercheurs notamment dans les unités où ils sont peu nombreux et donc repérables.

Elle rappelle également qu'il n'y a aucun contact avec les DAS au moment des jurys de concours chercheurs. Le nombre de postes cette année sera de 6 chercheurs : 4 CR2 et 2 CR1 pour les sections 29/30/31. Enfin les prochaines prospectives de l'InEE se tiendront sur Bordeaux, il y aura 27 ateliers.

À 14h nous rejoignons nos sections respectives.

En attendant l'élection du Président, c'est le doyen des membres de la section qui conduit la suite de la réunion. Nous faisons ensuite un tour de table pour nous présenter. Nous sommes deux du mandat précédent, un chercheur IRD et moi-même.

Notre ACN (assistante du comité national) apporte toutes les informations utiles sur l'organisation des élections et sur le déroulement du travail tout au long de l'année, dont voici quelques éléments d'information qui nous ont été donnés très vite (j'ai pris les notes comme j'ai pu).

- RESTRICTION
  - Seul les DR2 peuvent évaluer un DR1
  - o Les CR2 peuvent être évalués par des CR et les DR.
- PERTE DU STATUT DE MEMBRE
  - Si absent à 2 sessions consécutives (hors concours)
  - Retraité
  - Changement de statut rompant le quota de 4 DR et 3 CR du CNRS
- INCOMPATIBILITE de certains mandats avec le statut des membres de section :
  - o Membre de l'équipe de direction de l'institut
  - Membre du CS (conseil scientifique) du CNRS
  - Membre du CNU
  - Membre de jury des concours nationaux d'agrégation

- o Membre du CS ou d'une CSS de l'INSERM (ne concerne pas l'IRD).
- MEMBRES ELUS des CID
  - Sont éligibles tous les membres du CN
  - Sont électeurs les membres des sections concernées par la CID
  - L'appel à candidature va être lancé prochainement Les CID siègent toujours après les sections

Nous constatons que la parité est totalement respectée à la section 30 (10 hommes et 10 femmes).

La section 30 du mandat précédent s'étant déroulée dans une très bonne ambiance de travail grâce à un président bienveillant et attentif à tous les membres, j'ai proposé au chercheur IRD de prendre la parole pour donner quelques qualités utiles pour tenir le rôle de président de section, ce sur quoi il doit être vigilant pour le bon fonctionnement notamment en termes de communication avec les membres de la section quel que soit le statut et en matière de modération et conduite des débats.

Une seule candidature est proposée pour le poste de président. Après nous avoir indiqué les raisons de sa candidature, Mme Gudrun BORNETTE est élue à la majorité et une abstention.

Deux scientifiques proposent leur candidature comme membre du bureau et sont élus avec une majorité des voix, parmi eux, est élu le secrétaire scientifique de section.

Sont ensuite nommés deux scientifiques désignés par chacun des deux instituts.

Elue, Présidente : Gudrun BORNETTE
Elu, membre du bureau et secrétaire scientifique Pierre LABADIE
Elu, membre du bureau Olivier BOUR
Nommée, membre du bureau Soizic PRADO
Nommée, membre du bureau Eric LAJEUNESSE

Concernant l'élu C, nous avons décidé qu'il participerait à tour de rôle aux deux réunions annuelles qui se tiennent en septembre pour la préparation de la session d'automne du mois de novembre et en avril pour la préparation de la session de printemps du mois de juin.

Après les élections, nous accueillons la directrice de l'InEE avec un nouveau tour de table de présentation. L'essentiel ayant été lors de la réunion du matin.

## Discussion sur l'évaluation des laboratoires de la vague C. 3 laboratoires à évaluer :

- LIENS à la Rochelle Florence élue C SNPTES

- Le LHyGeS à Strasbourg

- LIEC à Nancy

Pour les deux autres laboratoires, l'élu CFDT, indique qu'il ne pourra pas participer aux évaluations. Pour ma part, je précise que mon Unité étant évaluée cette année en vague C, il m'est impossible de participer au comité de visite pour Strasbourg ou pour Nancy, les dates étant fin octobre (gros colloque) et fin janvier étant la date de l'évaluation de mon labo.

Cela pose un problème que 2 élus C sur 3, ne puissent pas participer à l'évaluation des unités.

La séance se termine à 16h00 pour laisser place au 1er bureau de la section 30.